



**agrOnov**

- TECHNOPOLE AGRO-ENVIRONNEMENT -

## La stratégie de communication d'AGRONOV

(Technopôle Agro-Environnement à Bretenière)

Sous la direction de : M. Dufour  
Université de Bourgogne

Yulia Kovaleva  
MASCI 1  
Première session

2010

# TABLE DES MATIERES

<b>Remerciements</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
<b>I. Communication d'entreprise</b> .....	7
1.1 La communication interne.....	10
1.2 La communication externe.....	12
<b>II. L'expérience des divers Technopôles</b> .....	14
2.1 Laval Technopôle (Québec).....	16
2.2 Le Pôle de compétitivité « VITAGORA » à Dijon.....	18
<b>III. Plan stratégique du TAE</b> .....	21
3.1 Création du nom du Technopôle.....	22
3.2 Le site internet du TAE.....	24
3.3 La journée « portes ouvertes ».....	26
<b>IV. Des propositions pour la communication du TAE</b> .....	28
<b>Annexe</b> .....	30

## Introduction

Comme je fais mon stage au Technopôle Agro-Environnement, j'ai décidé de rédiger mon mémoire en faisant le lien avec mon stage. Tout d'abord je fais la présentation du Technopôle en expliquant comment il a été organisé et vers quel publique il est orienté.

Le Technopôle Agro-Environnement (TAE) est développé par Le Grand Dijon, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de la Côte d'Or. Le TAE est centré sur l'agriculture à haute valeur environnementale, sur un terrain de 20 ha, ancien site de recherche de l'INRA, à Bretenière.

**Structure :** une association régie par la loi du 1 juillet 1901, le décret du 16 août 1901 et leurs modifications législatives et réglementaires ultérieures.

**Histoire :** Le Technopôle «Agro-Environnement» (TAE Bretenière) a été créé pour faciliter la mise au point d'innovations pour une nouvelle forme d'agriculture avec les trois objectifs :

1. Respect de l'environnement (Agriculture à Haute Performance Environnementale) ;
2. Performance économique (au moins comparable à celui de l'agriculture conventionnelle) ;
3. Elaboration de produits de grande qualité pour l'alimentation.

**Projet :** Le Technopôle a pour vocation d'accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants. Le TAE a trois grandes missions:

1. Espace d'accueil d'entreprises et d'institutions (startups, jeunes et grandes entreprises, PME, coopératives) dans le champ du technopôle.
2. Lieu de formations diplômantes et continues, de contact et d'échanges entre les mondes industriel, agricole et de l'enseignement supérieur/recherche.
3. Lieu d'expérimentation et d'élaboration de références<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Yves de Buhren, Rapport final "Réalisation d'un schéma d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement à Bretenière"

Le Technopôle participe dans la démarche technopolitaine d'ensemble de la Région Bourgogne (ERIE – Espace Régional de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat), en lien étroit avec :

- Le pôle de compétitivité « Vitagora », Goût-Nutrition-Santé, dont il est un des axes de développement dans le cadre de la constitution d'une plateforme d'innovation ;
- L'Université de Bourgogne, le GIS Agrale, et plus spécifiquement l'institut Buffon ;
- Welience AE, CRITT dédié à l'Agro Environnement.

La montée et puissance du TAE se fonde à la fois sur les projets existants et sur la mise en place d'opérations de prospection et de promotion du site. C'est principalement l'association TAE qui aura la charge de mener à bien ces opérations de promotion, mais c'est également la qualité des partenaires scientifiques et la qualité des entreprises et organismes présents sur le site qui assurera la notoriété du TAE.

**Cibles visées :**

- Entreprises et institutions travaillant pour l'agriculture durable ;
- Entreprises agro-alimentaires préoccupées par la qualité des produits agricoles qu'elles utilisent ;
- Les grandes entreprises internationales, spécialisées dans l'amont des filières agricoles et agro-alimentaires qui souhaitent créer des partenariats avec des laboratoires scientifiques, qui peuvent développer des axes de recherche alternatif dans le champ de l'agriculture à haute valeur environnementale ;
- Les entreprises d'envergure nationale, spécialisées également dans l'amont des filières, mais également dans la production agricole, qui pourront monter des partenariats de recherche grâce à Welience AE ;
- Les jeunes pousses qui naîtront dans les structures d'incubations de l'INRA, de l'Université de Bourgogne ou de France Comté, qui auront besoin d'installations techniques mutualisées<sup>2</sup>.

Le pilotage du TAE est assuré par l'Association TAE, créée en 2009, en charge de la promotion du concept afin de développer la notoriété du technopôle au niveau national et

---

<sup>2</sup> Yves de Buhren, "Projet d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement à Bretenière

international, de la prospection des projets d'implantation, de l'animation en lien avec l'ERIE, de la connexion entre les acteurs économiques, la recherche, la formation et les plateformes de transfert de technologies.

Cette association est présidée par Jacques Brossier, ancien Président de l'INRA. Son conseil d'administration est composé de 4 collèges : les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les entreprises, la recherche, l'enseignement supérieur et le transfert de technologies. La directrice de cette association est Liane Udé.